



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14/12/2023

N°1465

LANCEMENT DU LEASING DE VOITURES ELECTRIQUES A 100 EUROS PAR MOIS

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, Christophe Béchu, ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition Énergétique, et Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, annoncent la publication du décret instaurant le dispositif de leasing de voitures électriques à compter du 1^{er} janvier 2024, avec un pré-enregistrement auprès des loueurs possible dès la fin de cette année.

Conformément aux annonces du président de la République, le Gouvernement accentue son soutien à la mobilité propre des ménages qui ont besoin d'un véhicule pour leurs trajets professionnels, en leur permettant d'accéder à une offre de voitures électriques à 100€/mois ou moins.

Le dispositif permettra la location, pour au moins trois ans, d'une voiture électrique pour les actifs dont le revenu fiscal de référence par part ne dépasse pas 15 400€ par an (soit 50% des ménages actifs), résidant à 15km ou plus de leur travail ou parcourant plus de 8 000 km par an dans le cadre de leur activité professionnelle. Il a vocation à être élargi courant 2024 à l'ensemble des Français dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 15 400 euros, dans la limite des véhicules disponibles.

Les voitures électriques neuves proposées devront atteindre un score environnemental minimal lié à leur empreinte carbone à la production, selon la même liste que les véhicules éligibles au bonus écologique.

Le dispositif sera également ouvert aux véhicules d'occasion ou transformés en électrique (*retrofit*), à condition que leur première immatriculation ou leur conversion soit intervenue depuis moins de trois ans et six mois.

Ces aides seront avancées aux bénéficiaires par les loueurs ayant conclu une convention avec l'État. Les premières livraisons de véhicules pourront intervenir dès le 1^{er} janvier 2024.

Le Gouvernement lance dès à présent un site internet dédié « mon-leasing-electrique.gouv.fr », qui permet de s'informer sur le dispositif et de vérifier son éligibilité.

Les ménages qui le souhaitent peuvent s'inscrire pour être prévenus lors du lancement des pré-réservations avant la fin de l'année. D'ici quelques jours, ils pourront consulter les modèles de véhicules proposés, les offres des loueurs conventionnés, et visualiser une cartographie des professionnels mandatés par ces derniers pour la distribution de leurs offres.

Retrouvez en ligne le communiqué de presse

Contacts presse

Service presse de Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances, et de la souveraineté industrielle et numérique

Tél : 01 53 18 41 13

Mél : presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Service presse de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Tél : 01 40 81 78 31

Mél : communication.mtecto@ecologie-territoires.gouv.fr

Service presse d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique

Tél : 01 40 81 13 25

Mél : presse.mte@climat-energie.gouv.fr

Service presse de Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : presse.mt@transports.gouv.fr